



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 73575

Texte de la question

M. Georges Frêche attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le programme d'intégration à l'école des enfants et des jeunes en situation de handicap. La mise en place d'auxiliaires de vie scolaire, dans le cadre du plan Handiscol, a permis des avancées significatives mais un tiers des départements demeurent encore non pourvus. A l'heure actuelle, ce dispositif est essentiellement appuyé sur les emplois jeunes, gérés et financés par l'éducation nationale, mais aussi gérés par des associations et financés à 20 % par des entreprises telles qu'EDF, la RATP... Il lui demande donc comment sera assurée la pérennisation de ces emplois jeunes en 2003-2004 quand cessera l'aide du secteur Etat et les mesures qu'il envisage de prendre pour étendre ce dispositif à l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Georges Frêche](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73575

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1033